



**CONGRÈS DES MAIRES
ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE**
PARIS - NOVEMBRE 2021

Renouvellement des instances statutaires de l'AMF

Guide électoral 2021



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE 
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Renouvellement des instances statutaires de l'AMF

Lors du 103ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France qui se tiendra au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, du 16 au 18 novembre 2021, les adhérents de l'AMF seront appelés à élire le Président, les membres du Bureau et ceux du Comité directeur de l'Association, conformément à ses statuts.

MODALITÉS PRATIQUES DE VOTE

Le renouvellement des instances statutaires de l'AMF (Président, Bureau et Comité directeur), se fera cette année de manière totalement dématérialisée, via l'Internet sur une plateforme de vote, par l'ensemble des adhérents, pendant le Congrès.

Vous trouverez dans le dossier électoral ci-après :

- Les modalités pratiques des élections : où, quand et comment voter ?
- La profession de foi des candidats à la présidence de l'AMF.
- Les listes candidates pour le Bureau.
- Les listes candidates pour le Comité directeur.



a. Qui peut voter ?

Tous les adhérents à jour de leur cotisation à la date du scrutin peuvent voter ; soit personnellement, soit en donnant pouvoir (la procédure relative au pouvoir est détaillée ci-après).

À noter : Un adhérent à la fois maire et président d'un EPCI, dispose d'un droit de vote pour chacune des deux collectivités, à condition d'avoir acquitté les deux cotisations concernées.



b. Quand voter ?

L'ensemble des scrutins se tiendront du mardi 16 novembre à 17h au mercredi 17 novembre à 15h (heure de métropole).



c. Où voter ?

Le scrutin étant dématérialisé pour permettre l'expression la plus large des suffrages, les adhérents (ou leurs représentants le cas échéant), peuvent voter à l'aide de tout écran connecté à l'Internet (ordinateur, tablette, téléphone portable), quel que soit le lieu où ils se trouvent pendant la séquence de vote.



d. Comment voter ?

La procédure, conformément aux recommandations de la CNIL en la matière, est composée de deux étapes ; la première, préalable, et la seconde, de vote à proprement parler.

Étape préalable : la réception et la conservation du courrier postal contenant l'identifiant personnel et le code d'activation de chaque adhérent.

Chaque adhérent a reçu un courrier contenant un identifiant personnel ainsi qu'un code d'activation. Ces deux éléments



sont essentiels pour voter, il est impératif de les conserver jusqu'à l'issue du scrutin.

À noter : Un votant maire et président d'EPCI et à jour des deux cotisations concernées, recevra deux courriers, un au titre de sa commune et un autre au titre de son EPCI.

Vote à proprement parler : A partir du mardi 16 novembre à 17h, chaque adhérent souhaitant exprimer ses suffrages, devra :

- 1** d'abord, avoir avec lui :
 - a.** son identifiant personnel et son code d'activation, transmis via courrier postal et
 - b.** son téléphone portable.
- 2** ensuite, se connecter à la plateforme de vote dont l'adresse est www.amf.webvote.fr et indiquer son identifiant personnel et son code d'activation dans les champs concernés, afin de recevoir son mot de passe unique par SMS.

3 enfin, procéder, toujours sur la plateforme www.amf.webvote.fr, aux votes souhaités et valider l'ensemble.

À noter : La durée d'une session individuelle de vote étant fixée à 20 minutes, tout dépassement de ce temps nécessitera une nouvelle connexion et donc la génération d'un nouveau code par SMS.

Le votant en qualité de maire et de président, devra effectuer l'opération décrite ci-dessus deux fois, une fois au titre de la commune et la seconde fois au titre de l'EPCI.

e. Cas particulier de la délégation de pouvoir

Un adhérent ne pouvant ou ne souhaitant voter lui-même, peut donner pouvoir de le faire :

- soit à un autre adhérent de son département en le choisissant dans la liste déroulante proposée ;
- soit à un membre de son conseil municipal ou de son

conseil communautaire en renseignant le nom dans l'espace libre prévu à cet effet.

Dans ce dernier cas, il est impératif pour l'adhérent de transmettre à son représentant les éléments de connexion du courrier postal (identifiant personnel et code d'activation) et de s'assurer que celui-ci dispose bien d'un téléphone portable le jour du scrutin.

À noter : Il ne sera plus possible de donner pouvoir après le 2 novembre 2021 à 23h59.

Aucun adhérent ne peut détenir plus de cinq pouvoir (ou dix pour les adhérents à la fois maire et président d'EPCI et à jour des deux cotisations concernées).

f. Pour vous accompagner :

Une équipe dédiée de collaborateurs de l'AMF répond à toutes vos questions concernant les élections en particulier et l'organisation du Congrès en général, au 01.44.18.14.37, de 9h à 18h, du lundi au vendredi ou par courriel à l'adresse congres@amf.asso.fr

Vous retrouverez tous ces éléments ainsi que de nombreuses autres informations (programme, dispositif SNCF, etc.) sur les pages dédiées de notre site Internet www.amf.asso.fr.

LIGNE SVP ÉLECTIONS ➔ 01 44 18 14 37

PROFESSIONS DE FOI DES CANDIDATS



Avec Philippe LAURENT, l'AMF au service de tous les maires de France



- 67 ans, marié, 3 enfants
- Maire de Sceaux depuis 2001
- Auteur de « Maires de toutes les batailles » (Ed. de l'Aube)

Chèr(e)s collègues,

J'ai décidé de me porter candidat à la présidence de notre Association.

Vice-président auprès de Jacques PELISSARD pendant plus de 10 ans, secrétaire général auprès de François BAROIN pendant 7 ans, je connais bien « notre maison commune ».

Ma candidature s'inscrit dans la droite ligne des présidents précédents, dans le respect des pluralismes et dans la recherche permanente du rassemblement.

Une ambition pour l'AMF, et l'AMF pour unique ambition

Parce que les maires font le plus beau « métier » du monde, parce qu'ils interviennent au niveau le plus pertinent – celui du lieu de vie de nos concitoyens et du débat démocratique de proximité –, parce qu'ils sont, seuls parmi les décideurs politiques, à être gratifiés d'un haut niveau de confiance et d'une longévité certaine, il faut en faire les hérauts de notre renouveau démocratique.

Parce que l'AMF constitue cette formidable communauté des « maires de toutes les batailles », apte à défendre nos libertés locales pour mieux préserver notre cohésion nationale, il faut demain lui donner un nouveau souffle et

une nouvelle ambition permettant d'inventer un nouveau dialogue avec le pouvoir central et une nouvelle harmonie territoriale.

Parce que notre démocratie est aujourd'hui étranglée par le sommet, elle sera sauvée demain par sa base.

À nous, maires de France, de faire du « fait communal » un nouvel horizon démocratique pour tous. C'est l'engagement autour duquel je vous propose de nous rassembler, en m'engageant auprès de vous à en faire mon unique ambition.

La commune au coeur de la société française

La pandémie nous en a apporté une nouvelle preuve : c'est grâce à l'agilité des collectivités locales et à l'« intelligence du terrain », incarnées au premier échelon par les maires et leurs équipes, que nous avons réussi à faire face avec succès à cette crise sanitaire inédite et à compenser les défaillances d'un État ultra-centralisé et inflexible.

« **Le « fait communal » comme pilier de la République** » Ironie de l'histoire car, passé l'âge d'or décentralisateur des années 1980, les maires ont été les grandes victimes du bonneteau institutionnel orchestré depuis 40 ans, soumis à une bureaucratie écrasante, à une mise sous tutelle fiscale infantilisante, et à des logiques comptables asphyxiantes.

Paradoxe, même : alors que la demande de service public de proximité, de participation citoyenne, d'horizontalité n'a jamais été aussi affirmée, ceux qui en sont les principaux vecteurs n'ont jamais été aussi mal traités, tout juste considérés par l'Etat comme de simples sous-traitants de l'action publique. Si la République voit son organisation décentralisée, la décision, elle, reste bien d'abord étatique.

Aberration démocratique alors que les édiles municipaux interviennent à la plus juste échelle – celle du lieu de vie et de la cellule démocratique de base –, et qu'ils sont dotés de ce qui manque le plus cruellement aujourd'hui à l'action publique en général et aux décideurs nationaux en particulier : un haut degré de confiance et la longévité certaine qui en découle. Un capital et une légitimité à nulle autre pareille pour affronter la crise démocratique qui nous mine.

Entre concentration des pouvoirs et assèchement du pouvoir local, c'est ainsi tout l'édifice institutionnel qui se trouve aujourd'hui « empêché » et qu'il est urgent de réanimer. Ma conviction est simple : de cette régénération démocratique dont chacun peut mesurer la nécessité, je veux faire des maires les premiers artisans. Les libertés locales au service de la cohésion nationale, le « fait communal » comme pilier républicain.

La commune reste et doit rester au cœur de l'organisation de la société française, en ce qu'elle permet à la fois la proximité, la responsabilité, l'efficacité et la réactivité tant dans la gestion de la vie quotidienne que lorsque surviennent des événements inattendus de toute nature, même si elle doit pouvoir s'appuyer sur la coopération intercommunale. La commune est aussi le bon échelon de la nécessaire

revivification démocratique, en conjuguant démocratie représentative et participation des citoyens non seulement à la décision, mais également à l'action collective.

L'équipe renouvelée, diverse et pluraliste qui m'a rejoint entend faire de l'AMF le bras armé de cette vaste ambition. Pour inventer une autre relation avec les ministres et l'administration centrale, dont la culture doit impérativement

évoluer. Pour mieux travailler encore avec le Parlement. Pour renforcer nos relations avec les partenaires économiques, les organisations syndicales et le monde associatif. Non pas pour servir l'intérêt des maires eux-mêmes, mais pour ouvrir un nouvel horizon démocratique. Aventure exaltante et responsabilité majeure à laquelle je vous propose de participer dans une commune détermination.

Renforcer la « communauté » des maires

Il faut avoir le courage d'admettre que, en dépit des déclarations contraires, l'esprit décentralisateur a été tué à petit feu. Sous couvert de mots doux – « contractualisation » et « territoires » comme nouveaux mantras –, l'État s'est comporté comme un boa constricteur. Un pouvoir concentré n'est pas un pouvoir renforcé, mais au contraire un

« renforcer encore la communauté des maires que constitue l'AMF, son caractère militant et sa combativité, notamment à travers le réseau dense et actif de ses associations départementales »

pouvoir abîmé et souvent même rendu impuissant. Décentraliser le pouvoir, c'est une façon de resynchroniser la démocratie. Inventer un nouveau cadre d'action pour les maires et un nouveau cadre de dialogue avec l'Etat, dans la confiance et la coopération, n'est ainsi plus une option : c'est un impératif.

Cela confirme la nécessité, pour l'avenir, de renforcer encore la communauté des maires que constitue l'AMF, son caractère militant et sa combativité, notamment à travers le réseau dense et actif de ses associations départementales, véritables fantassins, sur le terrain, au service de la cause communale, en informant, accompagnant, conseillant concrètement les maires dans l'exercice de leur mandat. Cette structuration de l'AMF et les forces vives qui en sont l'ossature sont nos meilleurs atouts pour consolider notre action de proximité et donner un nouveau souffle à notre organisation territoriale.

L'AMF a en outre vocation à fédérer toutes les associations d'élus du « bloc communal », qu'il s'agisse du réseau des grandes villes, des villes moyennes, des petites villes, des maires ruraux, des intercommunalités, des communes de montagne ou du littoral, ou encore des associations plus spécialisées. Ces nombreuses structures ont chacune leur raison d'être, leur réseau, leur expertise, leurs problématiques, qui justifient pleinement leur existence et que personne ne saurait remettre en cause. Elles sont le reflet de notre diversité et de l'ampleur des sujets qui nous occupent : maintien du lien social, environnement,

ruralité, gestion des services publics, éducation et culture, aménagement urbain, mobilités, ... Elles sont actives et dynamiques, portent des messages forts avec constance et conviction. Mais il y a toujours davantage de synergies à opérer et des combats collectifs à mener en agrégeant tous ces acteurs autour d'objectifs communs et d'expertises partagées.

Il est important que ce travail de rapprochement entre ces associations, sous l'impulsion de l'AMF, se traduise aussi par des prises de décision communes lorsque c'est possible et opportun. Tant auprès du pouvoir exécutif que du Parlement, il est essentiel que l'AMF gagne encore en visibilité, en écoute, en force de propositions, en participation aux grandes orientations, en capacité de négociation. Je m'y suis toujours employé, par exemple dans le domaine des finances locales et de la fonction publique, en rassemblant dès que possible toutes les associations pour mieux peser dans le débat et dans la négociation.

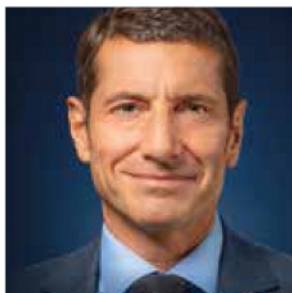
« Il est essentiel que notre maison commune gagne encore en visibilité, en écoute, en force de propositions, en participation aux grandes orientations, en capacité de négociation »

politiques publiques, avant de participer à leur mise en œuvre. Parce que nous voulons continuer à être utiles au quotidien pour nos concitoyens, utiles à notre pays et à la République.

Nous, les maires, ne voulons jamais la confrontation pour la confrontation. Nous entendons être respectés et écoutés. Nous voulons être des acteurs de progrès, pleinement associés à la définition des

*Ensemble, pour une AMF forte, renouvelée, indépendante et rayonnante, au service de tous les maires de France.
Notre AMF !*

Philippe Laurent



Une AMF rassemblée et dynamisée au service de nos communes

Union et rassemblement pour l'AMF

avec
DAVID LISNARD

Ma chère collègue, Mon cher collègue,

C'est dans un esprit de rassemblement, avec le souci de l'unité de l'Association des Maires de France, qui en fait sa force, et la volonté de la dynamiser que je me présente à vous. Nous avons à garantir scrupuleusement l'indépendance de l'AMF pour porter avec force et responsabilité la voix de nos communes.

Les enjeux majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés sont immenses : ressources financières et lourdeurs administratives, lutte contre l'incivisme et l'insécurité, respect de la ruralité, transition écologique, protection de nos milieux naturels, révolution numérique, défense de l'agriculture, accompagnement des personnes les plus fragiles, modernisation des transports, liberté et responsabilité fiscale. La liste n'est pas exhaustive !

Dans tous ces domaines, l'initiative locale ne doit plus être entravée comme elle l'est trop souvent.

L'action communale est un gage de proximité et l'assurance d'un service public de qualité, respectueux des usagers comme des agents.

Ce sont les Maires et leurs agents qui sont en première ligne au quotidien ou quand il faut agir en cas d'urgence. Ils le sont d'autant plus dans les zones rurales où les besoins spécifiques en termes de services publics et d'aménagement du territoire doivent être mieux pris en compte. Et ce sont eux aussi qui se trouvent de plus en plus pris à partie, menacés, agressés, parfois violemment jusqu'à y laisser la vie comme en 2019 notre regretté collègue de Signes, Jean-Mathieu Michel.

Les Maires doivent être respectés. Nous veillerons à poursuivre un dialogue à la fois loyal et exigeant avec l'État. L'un de nos objectifs sera de retrouver des marges de manœuvre sur les plans financier, juridique et technique, afin que le principe de subsidiarité soit au cœur d'un prochain acte de décentralisation que nous appelons de nos vœux.

Maire de Cannes depuis 2014, ville à la fois connue et au taux de pauvreté nettement supérieur à la moyenne nationale (20% contre 14%), je mesure chaque jour toute la noblesse de la mission qui est la nôtre au service de nos administrés. J'en mesure également toute la difficulté, liée notamment à une société de plus en plus complexe et au poids croissant des normes administratives, réglementaires et juridiques auxquelles nous avons à résister face à un État recentralisateur.

J'ai eu la chance de travailler et m'engager en milieu urbain comme rural, aussi de travailler dans le Jura auprès de Jacques Péliissard qui fut Président de notre association.

Vice-Président de notre institution depuis 2017, j'ai aujourd'hui l'honneur de recevoir le soutien de François Baroin que je remercie chaleureusement de sa confiance.

C'est conscient des nombreux et passionnants défis que nous allons devoir relever que je suis candidat à la présidence de l'Association des Maires de France pour m'y consacrer pleinement et avec passion.

Vous pourrez compter sur ma détermination et mon engagement de chaque instant pour défendre les principes de liberté et de responsabilité qui doivent guider notre action, avec le souci scrupuleux que l'Association des Maires de France demeure une institution à la fois indépendante de tout pouvoir, quel qu'il soit, unitaire avec des instances exécutives pluralistes, grâce à une approche fédératrice qui dépasse les clivages partisans, géographiques et démographiques.

Nous avons tous nos convictions, j'ai les miennes et les défends. Mais pour moi, le rôle du Président de l'AMF est de rassembler pour faire entendre la voix de toutes les communes, sans aucun sectarisme.

Dans cet esprit, je me présente devant vous, entouré de femmes et d'hommes de valeur, compétents, engagés, dans une liste composée avec André Laignel, selon notre tradition dans l'unité qui fait la singularité et la force de l'AMF.

Indépendance, tolérance, travail, ouverture et responsabilité. Si vous m'accordez votre confiance, je serai le garant de cette devise pour que nos communes, rurales comme urbaines, aient la place qui doit être la leur dans notre pays, au service de l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur moi pour faire avancer avec énergie l'Association des Maires de France.

David Lisnard

Théo Aubertant,

DAVID LISNARD



“ L'AMF est une belle institution. Sa force est sa capacité d'unité. J'aurai à cœur de m'y consacrer, avec énergie, dans un esprit de rassemblement, au service de toutes nos communes. ”

Né à Limoges en 1969. Issu du petit commerce. Marié, père de trois enfants. Vice-Président et porte-parole de l'AMF depuis 2017.

Ancien directeur de cabinet et attaché parlementaire de Jacques Pélissard, Maire de Lons-le-Saunier et ancien Président de l'AMF. Élu adjoint au Maire de Cannes en 2001 parallèlement à ses activités professionnelles dans le commerce, il assure la présidence de la Société d'Exploitation du Palais des Festivals et des Congrès (SEMEC) et celle du Syndicat Intercommunal chargé de la gestion de l'eau potable pour les communes alimentées par le canal de la Siagne (SICASIL) durant treize ans.

Il obtient une baisse de 23% du prix pour l'usager et modernise les canalisations pour renforcer la qualité et la sécurité sanitaire de l'eau du robinet. Fort de son expérience de chef d'entreprise et de son expertise de gestionnaire, David Lisnard assure en 2008 la présidence de Service Public 2000, cabinet de conseil et d'audit aux collectivités locales.

Durant quatre ans, il réorganise et renforce la structure pour en faire aujourd'hui un leader de la performance publique au service des institutions décentralisées. Élu Maire de Cannes en 2014 puis réélu en 2020 au premier tour, David Lisnard est également Président de l'Agglomération du Pays de Lérins depuis 2017 et Vice-Président du Département des Alpes-Maritimes depuis 2015.

Pourquoi nous soutenons DAVID LISNARD



François Baroin /
Président de l'AMF,
Maire de Troyes

“ Je fais confiance à David Lisnard parce que je connais son attachement profond à la cause des communes et des libertés locales. Il a l'énergie nécessaire pour faire entendre la voix des Maires, qui doivent être respectés. Sa candidature d'union permet une large représentation des différentes sensibilités politiques dans nos instances, conformément à l'esprit de notre association. Je suis convaincu qu'il saura être le président de tous en préservant la cohésion de l'AMF et en fédérant autour de lui une équipe renouvelée et représentative. ”



Catherine Lhéritier /
Présidente de l'Association des Maires
de Loir-et-Cher, Maire de Valloire-sur-Cisse

“ Sous le mandat de François Baroin, l'AMF s'est rendue incontournable dans le débat public et les enjeux de demain nécessitent une continuité de cette action. David Lisnard incarne la modernité d'une nouvelle génération et, par son parcours, l'expérience et la connaissance des enjeux à la fois ruraux et urbains des communes. En outre, son accord avec André Laignel constitue le gage du maintien du principe de pluralité politique dans le fonctionnement de l'AMF qui continuera ainsi à représenter l'ensemble des territoires et la diversité des sensibilités politiques. ”



Jacques Pélissard / Ancien Président de l'AMF, Ancien Maire de Lons-le-Saunier

“ David Lisnard a travaillé avec moi dans le Jura comme directeur de cabinet et attaché parlementaire pendant des années. Je lui apporte mon total soutien dans sa candidature. En effet, je connais son attachement aux communes rurales, je peux attester de sa proximité avec les maires de toutes les communes qu'il a conseillés dans ma circonscription. Je sais sa volonté de rassembler l'AMF, d'assurer, avec le bureau, son unité tout au long de son mandat. Je connais sa capacité de travail, son énergie pour définir et porter les positions d'une AMF exigeante mais constructive. Il a choisi de se présenter comme Président de l'AMF et saura consacrer à notre maison commune sa volonté, son intelligence, le poids de ses relations pour bâtir une AMF forte et respectée. ”

LISTES CANDIDATES AU BUREAU ET AU COMITÉ DIRECTEUR



Avec Philippe Laurent, une équipe au service de tous les maires



Nathalie NIESON, maire de Bourg-de-Péage (26)
Gaël PERDRIAU, maire de Saint-Etienne (42), président de Saint-Etienne métropole
Alain CHRÉTIEN, maire de Vesoul (70), président de la communauté d'agglomération de Vesoul, président de l'Association des maires de Haute Saône
Caroline CAYEUX, maire de Beauvais (60), présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis
Philippe LAURENT, maire de Sceaux (92)
Bertrand HAUCHECORNE, maire de Mareau-aux-Prés (45)
Catherine VAUTRIN, présidente du Grand-Reims (51)
Frédéric VALLETOUX, maire de Fontainebleau (77)
Pierre BRETEAU, maire de Saint-Grégoire (35), président de l'Association des maires d'Ille et Vilaine
Karl OLIVE, maire de Poissy (78)
Cécile GALLIEN, maire de Vorey-sur-Arzon (43)
Dominique PEDUZZI, maire de Fresse-sur-Moselle (88), président de la communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges, président de l'Association des maires et présidents de communauté des Vosges,
Joseph SEGURA, maire de Saint-Laurent-du-Var (06)
Marie-Claude JARROT, maire de Montceau-les-Mines (71), présidente de l'Association des maires de Saône-et-Loire
Jean-François VIGIER, maire de Bures-sur-Yvette (91)
Jean-François LOVISOLO, maire de la Tour-d'Aigues (84), président de l'Association des maires du Vaucluse
Monique SÉMAVOINE, maire de Mazères-Lezons (64)
Philippe CHALOPIN, maire de Baugé-en-Anjou (49), président de la communauté de communes Baugeois Vallée, président de l'Association des maires et présidents d'intercommunalités du Maine et Loire
Serge HOAREAU, maire de Petite-Île (974), président de l'Association des maires du département de la Réunion
Brigitte FOURÉ, maire d'Amiens (80)
Fabian JORDAN, maire de Berrwiller (68), président de Mulhouse Alsace Agglomération, président de l'Association des maires du Haut-Rhin,
Joffrey ZBIERSKI, maire de Provin (59), président de l'Association des maires du Nord
David MARTI, maire du Creusot (71), président de la communauté urbaine Creusot-Montceau
Chantal EYMEOD, maire d'Embrun (05), présidente de la communauté de communes Serre-Ponçon
Arnaud PÉRICARD, maire de Saint-Germain-en-Laye (78)
Dominique CAP, maire de Plougastel (29), président de l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère
Laurent MARCANGELI, maire d'Ajaccio (2A), président de la communauté d'agglomération du Pays ajaccien
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, maire de Fécamp (76), présidente de l'agglomération Fécamp Caux littoral
Yves BLEUNVEN, maire de Grand-Champ (56), président de l'Association des maires et présidents d'EPCI du Morbihan
Vincent CHAUVET, maire d'Autun (71)
Philippe SUEUR, maire de Enghien-les-Bains (95)
Bénédicte THIÉBAUT, maire de Roiglise (80), présidente de la communauté de communes du Grand Roye, présidente de l'Association des maires de la Somme
Gérard FILLON, maire de Beurey-sur-Saulx (55), président de l'Association départementale des maires de la Meuse
Francisque VIGOUROUX, maire d'Igny (91), président de l'Association départementale des maires de l'Essonne
Max VINCENT, maire de Limonest (69)
Ange-Pierre VIVONI, maire de Sisco (20), président de l'Association des maires et présidents de communautés de la Haute-Corse

Avec David Lisnard et André Laignel, une AMF rassemblée et dynamisée pour tous les maires

Union soutenue par François Baroin



David LISNARD, maire de Cannes (06), président de la Communauté d'agglomération Pays de Lérins
André LAIGNEL, maire d'Issoudun (36), président de la communauté de communes du Pays d'Issoudun
Catherine LHÉRITIER, maire de Valloire-sur-Cisse (41), présidente de l'association des maires de Loir-et-Cher
Delphine LABAILS, maire de Périgueux (24)
Frédéric LETURQUE, maire d'Arras (62), président de la communauté urbaine d'Arras, président de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais
Gilles LEPROUST, maire d'Alloues (72)
Florence PORTELLI, maire de Taverny (95)
François DELUGA, maire du Teich (33)
Joël BALANDRAUD, maire d'Evron (53), président de la communauté de communes des Coëvrons, président de l'association des maires, adjoints et présidents de communauté de la Mayenne
Michaël DELAFOSSE, maire de Montpellier (34), président de Montpellier Méditerranée Métropole
Murielle FABRE, maire de Lampertheim (67), vice-présidente de l'Euro-métropole de Strasbourg
Mohamed GNABALY, maire de L'Île-Saint-Denis (93)
Guillaume GUÉRIN, président de la communauté urbaine de Limoges Métropole (87)
Antoine HOMÉ, maire de Wittenheim (68)
Isabelle LE CALLENNEC, maire de Vitré (35), présidente de la communauté d'agglomération Vitré Communauté
Christophe ROUILLON, maire de Coulaines (72)
Frédéric CHEREAU, maire de Douai (59)
Guy GEOFFROY, maire de Combs-la-Ville (77), président de l'union des maires et des présidents d'intercommunalité de Seine-et-Marne
Patrick MOLINOZ, maire de Vénarey-lès-Laumes (21), président de la communauté de communes du pays d'Alésia et de la Seine
Thierry REPENTIN, maire de Chambéry (73)
Nicolas DARAGON, maire de Valence (26), président de Valence Romans Agglo, président de l'association des maires de la Drôme
Jacqueline BELHOMME, maire de Malakoff (92)
Christian METAIRIE, maire d'Arcueil (94)
Sophie CHARLES, maire de Saint-Laurent-du Maroni (973), présidente de la communauté de communes de l'Ouest Guyanais
Claire PEIGNÉ, maire de Morancé (69), présidente de l'association des maires du Rhône et de la métropole de Lyon
Thibaut GUIGNARD, maire de Ploëuc L'Hermitage (22)
Marie-Jeanne BELLAMY, maire de Trois-Moutiers (86), présidente de l'association des maires de la Vienne
Edith GUEUGNEAU, maire de Bourbon-Lancy (71)
Jean-Marc VASSE, maire de Terres-de-Caux (76)
Pierrette DAFFIX-RAY, maire de Youx (63), présidente de l'association des maires du Puy-de-Dôme
Anne-Marie COULON, maire de Mouzeuil-Saint-Martin (85), présidente de l'association des maires et des présidents de communauté de la Vendée
Michaël WEBER, maire de Woelfling-lès-Sarreguemines (57)
Patrick GENRE, maire de Pontarlier (25), président de la communauté de communes du Grand Pontarlier, président de l'association des maires du Doubs
Françoise MESNARD, maire de Saint-Jean-d'Angely (17)
Raphaële LANTHIEZ, maire de Soligny-les-Etangs (10), présidente de la communauté de communes du Nogentais
Jacques OBERTI, maire d'Ayguésvives (31), président de la communauté d'agglomération Sicoval, président de l'association des maires et des présidents de communauté de Haute-Garonne

Avec Philippe Laurent, une équipe au service de tous les maires

1. **Xavier BONNEFONT**, maire d'Angoulême (16), président de la communauté d'agglomération du Grand-Angoulême
2. **Sandrine COSSERAT**, maire de Volonne (04)
3. **Olivier KLEIN**, maire de Clichy-sous-Bois (93)
4. **Grégoire de LASTEYRIE**, maire de Palaiseau (91), président de la communauté Paris-Saclay
5. **Jennifer COURTOIS-PERRISSÉ**, maire de Rieumes (31)
6. **Arnaud ROBINET**, maire de Reims (51)
7. **Marielle MURET-BEAUDOIN**, maire de Noyal-sur-Vilaine (35)
8. **Denis THURIOT**, maire de Nevers (58), président de la communauté d'agglomération de Nevers
9. **Marylène MILLET**, maire de Saint-Genis-Laval (69)
10. **Yvan LUBRANESKI**, maire des Molières (91)
11. **Salvatore CASTIGLIONE**, maire de Wallers (59)
12. **Rodolphe THOMAS**, maire d'Hérouville-Saint-Clair (14)
13. **Louis GISCARD d'ESTAING**, maire de Chamalières (63)
14. **Alain HUNAUT**, maire de Châteaubriand (44) président de la communauté de communes de Châteaubriand-Derval
15. **Jean-René ETCHEGARAY**, maire de Bayonne (64), président de la communauté d'agglomération Pays Basque
16. **Ronan LOAS**, maire de Ploemeur (56)
17. **Charlotte LIBERT-ALBANEL**, maire de Vincennes (94)
18. **Michel SAUVADE**, maire de Marsac-en-Livradois (63)
19. **Jérôme BALOGÉ**, maire de Niort (79), président de la communauté d'agglomération du Niortais
20. **Gwendoline CHAUDOIR**, maire de Portiragnes (34)
21. **Laurent BONNATERRE**, maire de Caudebec-les-Elbeuf (76)
22. **Richard DELEPIERRE**, maire du Chesnay (78)
23. **Guislain CAMBIER**, maire de Potelle (59), président de la communauté de communes du pays de Mormal
24. **Pascale REQUENNA**, maire de Hagetmau (40), présidente de la communauté de communes Chalosse Tursan
25. **Benoît JIMENEZ**, maire de Garges-lès-Gonesse (95)
26. **Jean-Charles ORSUCCI**, maire de Bonifacio (2A)
27. **Jean-Pierre VERAN**, maire de Cotignac (83)
28. **Hélène BURGAT**, maire de Mondeville (14)
29. **Louis VOGEL**, maire de Melun (77), président de la communauté d'agglomération de Melun-Val-de-Seine
30. **Laurent PEYRONDET**, maire de Lacanau (33)
31. **Olivier GACQUERRE**, maire de Béthune (62), président de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane
32. **Didier MOULY**, maire de Narbonne (11), président de la communauté d'agglomération du Grand-Narbonne
33. **Dominique GAMBIER**, maire de Déville-lès-Rouen (76)
34. **Sonia LAGARDE**, maire de Nouméa (988)
35. **Frédéric LAFFORGUE**, maire de Castelnaud-le-Lez (34)
36. **Claudine FAURE**, maire de Lacropte (24)
37. **Mathieu CUEL**, maire de Salles (65)
38. **Jenny WILLEMIN**, maire de Martigny-les Gerbonvaux (88)
39. **Eric FOURNIER**, maire de Chamonix (74), président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc
40. **Joëlle CORDELETTE**, maire de Mont-Louis (66)
41. **Didier DOUSSET**, maire du Plessis-Trévisé (94)
42. **Yves MULLER**, maire de Marange-Silvange (57)
43. **Romain BAIL**, maire de Ouistreham (14)
44. **Etienne LENGEREAU**, maire de Montrouge (92)
45. **Jean-Baptiste AILLAUD**, maire de Châteaueux (05)
46. **Christophe BAZILE**, maire de Montbrison (42) président de Loire Forez Agglomération
47. **Laurent BRILLARD**, maire de Vendôme (41) président de Territoires vendômois
48. **François DECOSTER**, maire de Saint-Omer (62)



49. **Raphaël BERNARDIN**, maire de Saint-Sulpice-la-Pointe (81)
50. **Martine JOLY**, maire de Bar-le-Duc (55) présidente de la communauté d'agglomération Meuse Grand-Sud
51. **Dominique MOYSE**, maire de Condé-en-Brie (02)
52. **Franck LONGO**, maire de Fontaine (36)
53. **Bruno DRAPRON**, maire de Saintes (17) président de la communauté d'agglomération de Saintes
54. **Franck DHERSIN**, maire de Tétéghem-Coudekerque-Village (59)
55. **Anne-Sophie CLABAUT**, maire de Montville (76)
56. **Nicolas JANDER**, maire d'Altkirch (68)
57. **Jérôme SOURISSEAU**, maire de Bourg-Charente (16), président de la communauté d'agglomération du Grand-Cognac
58. **Flavien NEUVY**, maire de Cébazat (63)
59. **Martine VOIDEY**, maire de Voujeaucourt (25)
60. **Patrick VERON**, maire de Couzon-au-Mont-d'Or (69)
61. **Dominique FAURE**, maire de Saint-Orens-de-Gamerville (31)
62. **Stéphane LABBE**, maire de Vern-sur Seiche (35)
63. **Bruno NESTOR-AZEROT**, maire de Sainte-Marie (972) président de la communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique
64. **Pascal DEMARTHE**, maire d'Abbeville (80) président de la communauté d'agglomération Baie-de-Somme
65. **Marie-Christine MORICE**, maire d'Etelles (35)
66. **Didier LECHIEN**, maire de Dinan (22)
67. **Pascal GRAPPIN**, maire de Villebichot (21) président de la communauté de communes Gevrey-Chamber-tin-Nuits-Saint-Georges
68. **Simplicio LISSANT**, maire de Punaauia (987)
69. **Christophe CHOSEROT**, maire de Maxéville (54)
70. **Gérard FORCADA**, maire de Lézignan (11)
71. **Valérie MARTIN**, maire de Lorris (45)
72. **Francis VERCAMER**, maire de Hem (59)
73. **Jean-Yves CHAPELET**, maire de Bagnols-sur-Cèze (30)
74. **Luc BOUARD**, maire de la Roche-sur-Yon (85) président de la Roche-sur-Yon agglomération
75. **Laurence CHABAUD-GEVA**, maire de Saumane-de-Vaucluse (84)
76. **Jean-Paul BILLAULT**, maire de Solterre (45) président de l'agglomération montargoise et rives-du-Loing
77. **Miguel LEROY**, maire de Auvillers-les-Forges (08) président de la communauté de communes Ardennes Thiérache
78. **Christine de NEUVILLE**, maire de Vicq-sur-Breuilh (87)
79. **Gilles LIEBUS**, maire de Souillac (46)
80. **Joël LE JEUNE**, maire de Trédrez-Locquémeau (22) président de Lannion-Trégor Communauté
81. **Emmanuel SALLABERRY**, maire de Talence (33)
82. **Agnès SIMON-PIQUET**, maire de Junies (46)
83. **Xavier DUPONT**, maire de Rillé (37) président de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire
84. **Jérôme NEVEUX**, maire de Jaunay-Marigny (86)
85. **Bruno MARIAGE**, maire de Walrus (80)
86. **Jacqueline SOLLIER**, maire de la Couyère (35)
87. **Marianne DURANTON**, maire de Morsang-sur-Orge (91)
88. **Régis ROUSTAN**, maire de Farino (988)
89. **Francis CAMMAL**, maire de Gien (45) président de la communauté des communes giennoises
90. **Philippe HENRY**, maire de Château-Gontier-sur-Mayenne (53) président de la communauté de communes du pays de Château-Gontier
91. **Christelle PELLE**, maire de Autainville (41)
92. **Daniel FABRE**, maire d'Ambérieu-en-Bugey (01)
93. **Jean-Pierre SERRUS**, maire de La Roque-d'Anthéron (13)
94. **Colette FABRON**, maire de Saint-Etienne-de-Tinée (06)
95. **Claude AURIAS**, maire de Loriol-sur-Drôme (26)
96. **Christophe LE BOULANGER**, maire de Caumont-sur-Aure (14)
97. **Didier REVEAU**, maire la Ferté-Bernard (72)
98. **Philippe FAIT**, maire d'Etaples (62)
99. **Benoît VUILLEMIN**, maire de Saône (25)
100. **Arnaud JEANNOT**, maire de Saint-Amé (88)

Avec David Lisnard et André Laignel, une AMF rassemblée et dynamisée pour tous les maires

Union soutenue par **François Baroin**

1. Gilles PLATRET, maire de Chalon-sur-Saône (71)
2. Ericka BAREIGTS, maire de Saint-Denis (974)
3. Sébastien POPULAIRE, maire de Touillon-et-Loutel (25)
4. Luc CARVOUNAS, maire d'Alfortville (94)
5. Gil AVEROUS, maire de Châteauroux (36), président de la communauté d'agglomération Châteauroux métropole
6. Charlotte BLANDIOT-FARIDE, maire de Mitry-Mory (77)
7. Maider AROSTÉGUY, maire de Biarritz (64)
8. Hélène GEOFFROY, maire de Vaulx-en-Velin (69)
9. Stéphan ROSSIGNOL, maire de La Grande-Motte (34), président de la communauté d'agglomération du Pays de l'Or
10. Nadège AZZAZ, maire de Châtillon (92)
11. Christophe DIETRICH, maire de Laigneville (60)
12. Jean-Paul JEANDON, maire de Cergy (95), président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
13. Sylvie MICELI-HOUDAIS, maire de Rognac (13)
14. Bertrand RINGOT, maire de Gravelines (59)
15. Sophie GAUGAIN, maire de Dozulé (14)
16. Pierre JOUVET, maire de Saint-Vallier (26)
17. Michel PY, maire de Leucate (11)
18. Christophe FERRARI, maire de Le Pont-de-Claix (38), président de Grenoble Alpes Métropole
19. Daniel FASQUELLE, maire de Le Touquet-Paris-Plage (62)
20. Jean-Pierre BOSINO, maire de Montataire (60)
21. Caroline DOUCERAIN, maire de Loges-en-Josas (78)
22. Hélène de COMARMOND, maire de Cachan (94)
23. Véronique BESSE, maire de Les Herbiers (85), présidente de la communauté de communes du Pays des Herbiers
24. Bastien CORITON, maire de Rives-en-Seine (76)
25. François-Xavier CECCOLI, maire de San Giuliano (20)
26. Nathalie LE YONDRE, maire d'Audenge (33)
27. Marie-Hélène THORAVAL, maire de Romans-sur-Isère (26)
28. Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse (01), président de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
29. Bruno BESCHIZZA, maire d'Aulnay-sous-Bois (93)
30. Karim BOUAMRANE, maire de Saint-Ouen-sur-Seine (93)
31. Constance de PÉLICHY, maire de La Ferté-Saint-Aubin (45)
32. Sébastien MIOSSEC, maire de Riec-sur-Bélon (29), président de Quimperlé Communauté
33. Frédéric MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël (83), président de la communauté d'agglomération Val Esterel Méditerranée
34. Frédérique CHARPENEL, maire de Soustons (40)
35. David NICOLAS, maire d'Avranches (50), président de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie
36. Jean-Pierre BOUQUET, maire de Vitry-le-François (51), président de la Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der
37. Valérie LACROUTE, maire de Nemours (77), présidente de la communauté de communes Pays de Nemours
38. Jean-Louis DENOIT, maire de Viviez (12)
39. Yannick MOREAU, maire de Les Sables-d'Olonne (85), président de la communauté les Sables agglomération
40. Edith PUGNET, maire de Cabestany (66)
41. Isabelle ASSIH, maire de Quimper (29)
42. Natacha BOUCHART, maire de Calais (62)
43. Franck GUEGUENIAT, maire d'Epron (14)
44. Paul VIDAL, maire de Toussieu (69), président de la communauté de communes de l'Est Lyonnais
45. Serge LEPINE, maire de Camplong-d'Aude (11)
46. Sébastien LEROY, maire de Mandelieu-la-Napoule (06)



47. **Pierre-Alain ROIRON**, maire de Langeais (37)
48. **Marie-Sophie LESNE**, maire de Le Quesnoy (59)
49. **Vinciane FABER**, maire de Louvil (59)
50. **Nicolas SORET**, maire de Joigny (89), président de la communauté de communes du Jovinien
51. **Jean-François GUILLAUME**, maire de Ville-en-Vermois (54)
52. **Philippe BUISSON**, maire de Libourne (33), président de la communauté d'agglomération du Libournais
53. **Marie-Hélène HERRY**, maire de Saint-Malo-de-Beignon (56)
54. **Jean-Yves LALANNE**, maire de Billère (64)
55. **Catherine JULLIEN-BRECHES**, maire de Megève (74)
56. **Justine GUYOT**, maire de Decize (58)
57. **Jean SELLIER**, maire de Saint-Sulpice-sur-Risle (61), président de la communauté de communes des Pays de l'Aigle
58. **Brigitte PASSEBOSC**, maire de Saint-Etienne-au-Mont (62)
59. **Lionel de CALA**, maire d'Allauch (13)
60. **Claire DELANDE**, maire de Gagnac-sur-Cère (46)
61. **Loïc GACHON**, maire de Vitrolles (13)
62. **Florian LECOULTRE**, maire de Nouzonville (08)
63. **Jean GIRARDON**, maire de Mont-Saint-Vincent (71)
64. **Philippe BOUYSSOU**, maire d'Ivry-sur-Seine (94)
65. **Karine TRAVAL-MICHELET**, maire de Colomiers (31)
66. **Gilles PIRMAN**, maire de Saint-Clément (89)
67. **Nadine GRELET-CERTENAI**, maire de La Flèche (72), présidente de la communauté de communes du pays fléchois
68. **Charles-Ange GINÉSY**, président de la communauté de communes Alpes d'Azur (06)
69. **Eric VUILLEMIN**, maire de Romilly-sur-Seine (10), président de la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine
70. **Frédéric VIGOUROUX**, maire de Miramas (13)
71. **Vincent JEANBRUN**, maire de L'Hajÿ-les-Roses (94)
72. **Pierre GRISELIN**, maire de Saint-Sériès (34)
73. **Hervé FERON**, maire de Tomblaine (54)
74. **François DAUGERON**, maire de Sainte-Sévère-sur-Indre (36), président de la communauté de communes de La Châtre et Sainte-Sévère
75. **Sylvie MARTINEZ**, maire de Saint-Clément-sur-Valsonne (69)
76. **Joëlle ROSSI**, maire de Lagorce (07)
77. **Isabelle PÉRIGAUT**, maire de Le Plessis-Feu-Aussoux (77), présidente de la communauté de communes Val Briard
78. **Frank STEYAERT**, maire de Thoiria (39)
79. **Pierre DUCOUT**, maire de Cestas (33)
80. **Grégory GARESTIER**, maire de Maurepas (78)
81. **Paul BURRO**, maire de Belvédère (06)
82. **Jérôme VIAUD**, maire de Grasse (06), président de la communauté d'agglomération du pays de Grasse
83. **Luce PANE**, maire de Sotteville-lès-Rouen (76)
84. **Francis SIGNORET**, maire de Grandpré (08)
85. **Muriel ABADIE**, maire de Pujaudran (32)
86. **Muriel BÉNIER**, maire de Thoiry (01)
87. **Michel BISSON**, maire de Lieusaint (77), président de l'EPT Grand Paris Sud Seine
88. **Sébastien LECLERC**, maire de Lisieux (14)
89. **David LAZARUS**, maire de Chambly (60)
90. **Didier IRIGOIN**, maire de Beguios (64)
91. **Bernard BAUDOUX**, maire de Aulnoye-Aymeries (59)
92. **Didier LEPRINCE**, maire de Fontvannes (10)
93. **Jacques MANGOLD**, maire de Plouézec (22)
94. **Luc BERTHOUD**, maire de La Motte-Servolex (73)
95. **Xavier CADORET**, maire de Saint-Gérard-Le-Puy (03)
96. **Xavier MELKI**, maire de Franconville (95)
97. **Denis TURREL**, maire de Carbonne (31), président de la communauté de communes du Volvestre
98. **Maxence de RUGY**, maire de Talmont-Saint-Hilaire (85), président de la communauté de communes Vendée Grand Littoral
99. **Nicolas SANSU**, maire de Vierzon (18)
100. **Stéphane DELAUTRETTE**, Maire de Les Cars (87)



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE 
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

AMF - 41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07. www.amf.asso.fr